

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le trente avril, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : AUPERT Mickaël, BOULLIER Magali, DENIS Sylvie, FESSY Véronique, , GOUJON Mickaël, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, , SCHIMITZ Jean-Marc.

Etaient absents : RIVIERE Mickaël, SEIGNERET Ludivine, GASDON Maxime.

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH.

Date d'envoi de la convocation : 25 avril 2024

**SUBVENTION A L'ASSOCIATION ROANNAISE POUR L'APPRENTISSAGE (A.R.P.A)
DE ROANNE**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention émanant de l'A.R.P.A de Roanne.

Il précise que 2 apprentis, habitants de la commune, font partie des effectifs de l'A.R.P.A de Roanne.

Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention de 40 €/ apprenti à l'A.R.P.A de Roanne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une subvention de 80 € de l'A.R.P.A de Roanne.

Fait à Pradines, le 30 avril 2024.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc HETSCH

Le Maire,
Charles BRUN